

PROGRAMME DE FORMATION

Prérequis :

Des connaissances de base en électricité sont requises.

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

Formateurs :

Formateurs reconnus compétents selon la norme NF C 18-510.

Lieu de formation :

Au centre de formation 2D+ Formation ou sur le lieu de travail du candidat.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active, supports multimédias, échanges et études de cas pratique.

Validation des acquis :

Evaluation en cours de formation sans test final.

Formation Sensibilisation au risque ARC FLASH

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre le risque d'Arc Flash.
- Être capable de s'en protéger pour éviter un accident.

COMPETENCES VISEES :

- Comprendre l'origine de l'arc électrique.
- Connaître les dangers et les blessures causés par l'arc électrique.
- Être capable de s'en protéger de façon efficace en utilisant des moyens de protection adaptés.
- Savoir réagir en cas d'accident électrique lié à l'arc flash.
- Comprendre et savoir réagir face à un incendie d'origine électrique.

CONTEXTE :

Suivant les principes généraux de prévention introduit par le Code du travail (articles L. 4121-1 à L. 4121-5), l'employeur doit « donner des instructions appropriées aux travailleurs ». En conséquence, il se doit de former ses salariés à la prévention du risque électrique. L'objectif est de faire acquérir au salarié la compétence nécessaire pour qu'il puisse exercer son activité en toute sécurité. À l'issue de cette formation, et en complément des instructions de sécurité, l'employeur délivre au salarié une habilitation électrique pour les opérations qui le nécessitent.

Extrait : <https://www.inrs.fr/risques/electriques/prevention-risque-electrique.html>

Voir aussi :

- Les articles R 4544-9 à R4544-11 du Code du Travail
- La norme NFC18-510/A2

PUBLIC VISE :

Toute personne ayant à réaliser des travaux et des interventions d'ordre électrique dans un environnement à risque électrique (local électrique ou au voisinage de pièces nues et sous tension).

EQUIPEMENT A PREVOIR :

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité).

PROGRAMME DE FORMATION

Effectif :

De 1 à 6 personnes.

Durée :

2h (2 par demi-journée)

Dispositifs de suivi :

Feuille d'émargement et attestation de fin de stage, précisant si l'objectif a été atteint ou non.

Accès aux personnes en

situation de handicap :

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques. Contactez-nous pour plus d'information

PARCOURS PEDAGOGIQUE

Partie théorique :

◇ 1ère partie :

- Les différents défauts électriques.
- Les types d'appareils de protection existants.
- Les effets de l'arc électrique sur le corps humain.
- La conduite à tenir en cas d'accidents.
- Les effets de l'arc électrique sur le matériel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique.

◇ 2^{ème} partie :

- L'origine de l'arc électrique.
- La compréhension du phénomène d'arc électrique.
- Les notions de base de l'arc électrique.
- L'identification des environnements et zones à risques.
- Les moyens de protection contre l'arc électrique.

Partie pratique :

- Identification d'un environnement présentant un risque électrique d'arc électrique
- Présentation et reconnaissance de l'équipement adapté au risque d'arc électrique

MOYENS TECHNIQUES :

Armoire électrique présente sur place.

Installations électriques Basse Tension et Haute Tension accessibles sur site.

Moyens de protection (tenue, casque, gants adaptés à différents niveau d'arc électrique).



NOMBRES DE STAGIAIRES

A venir



TAUX SATISFACTION*

A venir

*Le taux de satisfaction est calculé sur les participants ayant répondu à notre enquête de satisfaction en 2025